

Au cours des dernières années, l'intelligence artificielle (IA) a fait son entrée dans le monde médical, où elle sera de plus en plus présente dans l'avenir.

Bien que le *Code de déontologie des médecins du Québec* ne fasse pas précisément mention des systèmes d'intelligence artificielle (SIA), les grands principes qui s'en dégagent permettent de réfléchir à leur utilisation et de l'encadrer.

Fiche

- [Piste de réflexion sur l'intelligence artificielle](#)

18 juin 2024

Articles

- [Scribe et intelligence artificielle](#)
14 janvier 2026
- [Et si l'intelligence artificielle rendait les soins plus humains?](#)
18 juin 2024

Documentation

- [Intelligence artificielle en imagerie médicale – Champs d'application et considérations pour son déploiement au Québec](#)
Institut national d'excellence en santé et en services sociaux
- [Réflexion collective sur l'encadrement de l'IA - Prêt pour l'IA](#)
Rapport du Conseil de l'innovation du Québec remis au ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie
- [Énoncé de principes pour une utilisation responsable de l'intelligence artificielle par les organismes publics](#)
Ministère de la Cybersécurité et du Numérique
- [Plan directeur sur l'intelligence artificielle en santé 2024-2027](#)
Ministère de la Santé et des Services sociaux
- [Premières réflexions en intelligence artificielle responsable pour les non-spécialistes en intelligence artificielle](#)

Consultez également

Nous avons regroupé ces différentes pages d'intérêt.

[Soins médicaux de fin de vie](#)

[Bandelettes sous-urétrales](#)

[Outils et ressources pour les ordonnances](#)

[Dossiers cliniques](#)

Télémedecine

Organisation de l'exercice médical

Imagerie médicale

Médecine esthétique

0 nouvelles